Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 34

Artikel: Un amour manchot : [suite]

Autor: Besancenet, Alfred de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187805

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Giessbach, et celui-ci n'offre guère plus de difficultés.

— Eh bien, asseyez-vous un peu dans ce fauteuil et causons. >

La conversation de ces messieurs fut sans doute longue et fort intéressante. Il n'en fallut pas davantage à l'activité infatigable du syndic du Châtelard et au talent de l'ingénieur pour aller de l'avant.

Encore sous l'impression de cette belle journée et de l'esprit de sympatique cordialité qui y a présidé, je ne puis m'empêcher de protester ici contre les paroles d'un homme illustre qui paraît avoir méconnu d'une façon étrange cette courtoise et généreuse population de Montreux. Je veux parler de J.-J. Rousseau, qui a dit quelque part, après avoir visité ces rivages : « Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays pour y chercher le bonheur. J'étais toujours surpris d'y trouver les habitants d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchais. Le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre. »

J'oubliais de vous dire que nous sommes revenus de Glion à Territet par la même voie, — vous n'en doutez pas, — sans nous apercevoir du 57 %, et dans des dispositions qui ajoutaient à la beauté du site un charme tout particulier, indéfinissable même.

Une charmante soirée, donnée aux invités dans les salons et les jardins du Kursaal, a terminé cette intéressante et agréable journée. L. M.

La béte à bon Dieu.

Tanta Pernetta! vao-te férè tsaud déman? Tanta Pernetta vao-te férè tsaud déman?

L'est dinsè que diont lè z'einfants dè tsi no quand iena dè clliaô galézès petitès bétès sè vint posà su laô man; et se l'âovrè sè petitès z'âlès et que le s'einvolài, va bin, farà bio. Se le s'einvolè pas, tant pi! on lài soclliè dessus po la férè parti; mà jamé on arâi la crouiétà dè l'éclliaffà ni l'idée dè l'ài férè dao mau, kà l'est la béte à bon Dieu, et mémo, po clliào que lo savont pas, l'à a oquiè que lào dit ein dedein: la bregandà pas!

Se vo volliài savài porquiè on dit à la pernetta, la béte à bon Dieu, vaitsé l'afférè :

Dein lo vilhio teimps, ma fâi y'a dza on bet; l'étài lo teimps dâi seigneu, que l'etâi onco bin pî què lo teimps dâi baillis, vu que clliâo seigneu possédâvont terrès, dzeins et bétes et que sè conteintâvont pas dè dimà, kâ cein qu'étâi lo plie terriblio, c'est que l'aviont lo drâi dè vià et dè moo, que poivont don po la pe petita cavïe vo z'espédiyì 'na dzein dein lo pays dâi derbons sein que la police s'ein méclliâi, et que n'iavâi rein â reclliamâ. Faillâi don fêre atteinchon, kâ s'on sè fasâi câyi pè lo seigneu âo pè sè dzeins, hardi! n'iavâi pas gras.

Don, dein cé teimps, l'arrevà qu'on trovà assasina pè derrai on bosson de verna, lo frarè dau seigneu dè Vela-Riondet. Lo seigneu ein fut gailla émochena; pliorà bounadrai, et dit que s'on accrotsivè lo bregand, malheu!

La méma né, tandi que lo seigneu veillivè son frârè, qu'on avâi portâ dein son lhî, âo tsaté, l'oût coumeint onna brechon, que dévant, et l'allà vairè à la fenétra quoui fasai tot cé brelan.

A cé mémo momeint, Bibi, son maîtrè-volet, eintrè dein lo pailo et dit ao seigneu que l'avai trova l'assassin et que lo lai amenavè.

— Eh bin, l'est bon! se repond lo seigneu, conteint dè poâi reveindzi son pourro frârè ein faseint souffri la tsaravouta que l'avâi met bas.

Et ye fe amena lo soi-disant bregand vai lo lhî dâo moo. Cé soi-disant bregand étài on paysan dâo veladzo qu'avâi l'air tot tristo et qu'étâi gailla époâiri, kâ Bibi, qu'étâi on crouïo sire, lo tarabustâvè gaillà, et ti lè volets dâo tsaté étiont aprés lo pourro paysan, que lo poncenavont po lo férè martsi et que lo traitavont pe bas què terra.

Quand l'eintra dévant lo seigneu, lo paysan sè mette à dzénao ein faseint: Aussi pedi dè mè, noutron bon maitrè, kà n'é rein fé dè mau!

— Ta, ta, ta, lài fà Bibi, et ton bliantset qu'est tot einsagnolà! Vouàiti don, se fà ào seigneu!

— Eh canaille! se repond lo seigneu; c'est lo sang dè mon pourro frârè. Ora, dis-mè, misérablio! porquiè l'as-tou tià ?

— N'est pas mè, repond lo pàysan, vo z'assuro. Se su einsagnolâ, ne sé pas coumeint cein va. Terràvo dâi truffès à coté dâo tsamp iô on a tiâ voutron frârè, et quand y'é z'u fé lè dix z'hâorès, qu'é z'u medzi mon pan et ma toma et bu ma petsoletta, y'é z'u tant sono que mè su eindroumâi derrâi l'adze. Quand mè su reveilli, que y'é vu clliào tatsès dè sang su mè z'haillons, ne savé pas que cein allàvè à derè, et mè su peinsà que l'étâi binsu on bounosé qu'eimportàvè na dzenelhie, que l'avâi féte sagni en l'âi plianteint sè griffès, et que l'avâi passâ ein prevoleint drài su mè, que cein m'a dégottà dessus.

— L'est bon! tsancro dè dzanlhiâo, fà Bibi, et cllia borsa! et cllia bagua! kâ vouâiti, noutron maitrè, se fe âo seigneu, vaitsé cein que y'é trovâ dein on terein dè trablia tsi l'assassin, et dera-te que l'est lo bounosé que lè z'a portâ!

Lo seigneu recognut la borsa et la bagua dè son fràré, et lo pourro pàysan, que ne sut què repondrè, fe condanà à étrè bourlà tot vi, lo leindéman.

(La suita decando que vint.)

UN AMOUR MANCHOT.

V

Pendant ce temps, Georges de Lavau, qui n'avait à lui que son épée et quelques dettes, maudissait consciencieusement sa cousine, les jours surtout où sa bourse était vide. Mais il s'était promis de ne pas même écrire au notaire. Pourtant, lorsqu'en octobre 1748, la paix eut été signée à Aix-la-Chapelle, et qu'il fut rentré à Paris, il se prit à songer sérieusement que les vingt-quatre mille livres n'étaient pourtant pas à dédaigner dans sa position. Si le temps n'avait pas diminué ses rancunes, la nécessité leur faisait entendre raison. Il partit pour Feurs, afin de se concerter avec le notaire royal, bien résolu toutefois à ne point voir sa cousine. Mais le notaire lui ayant fait comprendre qu'aux termes du codicille, ce n'était point son grand-père qui lui laissait un legs, mais Mlle de Luzac, qui pouvait, à son bon plaisir, lui faire un don, il consentit, après de longues hésitations, à se rendre au château.

On était à la fin de novembre; un épais brouillard

avait hâté la fin du jour, et Germaine, assise près de la cheminée du salon, travaillait à la lueur d'une lampe. Mme Constance tricotait en lui tenant compagnie. La cloche de la porte du parc sonna bruyamment.

- Qui peut venir chez nous ce soir? demanda Germaine.
- Sans doute un voyageur égaré par le brouillard, répondit Mme Constance. Si vous le permettez, j'irai voir.
- Allez, dit Germaine: si c'est un pauvre, qu'on lui donne un bon souper et qu'on le couche aux écuries.

Quelques instants après, Mme Constance rentrait la figure bouleversée.

- Qu'est-ce donc? demanda Germaine effrayée.

— Mademoiselle, c'est... O mon Dieu! qui est-ce qui s'y serait attendu? C'est votre cousin qui arrive...

Germaine se dressa toute droite; mais aussitôt, avec cette force de volonté qui est un des privilèges de la femme, elle se rassit et dit avec calme:

- Faites entrer.

Georges parut presque aussitôt; elle se leva sans embarras et vint à lui la main tendue. Lui s'était promis d'être froid et digne comme doit l'être tout héritier trompé qui vient traiter; mais pouvait-il refuser de prendre cette main?

- Il y a bien longtemps que je vous attends, dit-elle, et je vous remercie d'être venu.

Elle lui montra du doigt la chaise que venait de quitter Mme Constance.

- J'arrive de Feurs, répondit il d'un ton assez raide, et c'est sur l'avis de monsieur votre tuteur que je me présente à vous, vous priant de m'excuser de la boue qui couvre mes bottes; mais on ne peut voyager qu'à cheval dans ces affreux chemins, surtout la nuit.
- La nuit! reprit-elle, mais il me semble qu'il fait encore jour.
 - Oui, mais comme je vais repartir...

Elle eut un battement de cœur; car le peu qu'elle l'avait regardé lui avait prouvé que son esprit avait gardé de lui une image fidèle. Il était plus cambré, plus homme; son teint était plus brun, ses traits plus forts, ses moustaches plus longues; mais c'étaient toujours les mêmes yeux expressifs, la même physionomie fine et bonne, malgré son air sévère. Elle devina qu'il était sérieusement fâché et qu'il lui en voulait. Elle prit aussitôt un grand parti: il lui fallait livrer la grande bataille d'où dépendait sa vie et aborder le danger de front.

— Partir! répéta-t-elle en souriant; je ne vous dirai pas que ce n'est pas prudent, car je sais que vous êtes trop brave pour ne pas être téméraire; mais je vous avouerai, sans détour, que vous seriez le premier chevalier qui, entrant dans le donjon d'une châtelaine, ne lui accorderait pas la faveur d'une distraction de quelques heures.

(A suivre.)

Boutades.

Dans une affaire d'assassinat qui se déroule en cour d'assises, le docteur L..., cité comme témoin, est invité à donner son opinion sur la façon dont s'est commis le crime.

Veuillez préciser, lui dit le président, la nature de l'instrument qui a dû être employé. Est-ce un instrument tranchant?

- Euh i je ne crois pas.
- Perforant, peut-être?
- J'en douterais, monsieur le président.
- Contondant, alors?

- Ah! un instrument contondant me sourirait davantage.

Baptiste vient d'entrer comme valet de chambre dans une noble maison du faubourg St-Germain. Il arrive de son village et est encore mal dégrossi.

Madame la comtesse sonne. Elle est seule avec M. le comte, qui lit un journal. Baptiste accourt :

- C'est moi, madame, que vous appelez?
- Mon garçon, il faut dire madame la comtesse et parler à la troisième personne.

Baptiste promène ses regards de madame à monsieur et se tourne de tous les côtés.

- Où donc quelle est, cette troisième personne?

Un jeune homme se présente dans une maison pour louer un très modeste appartement au cinquième étage.

La concierge le lui fait visiter et l'on tombe d'accord sur le prix.

Après avoir accepté le denier-à-Dieu, la préposée au cordon arrête le nouveau locataire sur le palier:

- Monsieur n'a pas encore parlé de son ménage.
 Le propriétaire désire que ce soit moi qui le fasse.
 - Soit, madame, je n'y vois point d'inconvénient.
- Pour cirer l'appartement de monsieur, le propriétaire désire qu'on s'adresse à mon neveu, qui est le frotteur de la maison.
 - C'est entendu.
- Pour le blanchissage, le propriétaire désire que monsieur donne la préférence à ma filleule, qui est établie dans le quartier.
- Cette condition me paraît un peu étrange ; mais enfin, je l'accepte.
- A propos, j'ai oublié de demander à monsieur s'il est marié.
- Non, madame. Est-ce que le propriétaire désire aussi que je vous épouse ?

LE CHANSONNIER VAUDOIS

par C. Dénéréaz.

Nous continuons à recevoir les souscriptions pour cet ouvrage, qui va sortir de presse, le plus complet qui ait paru jusqu'ici et dont toutes les chansons sont accompagnées de la musique. Prix, broché, 1 fr. 60; relié toile souple, 1 fr. 80.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la liste des Chansons militaires, qui forment la 2º partie.

Souscription en faveur des victimes de la catastrophe d'Ischia.

Don précédent fr. 5. Mlle E. O fr. 5.

SOUVENIR DE L'EXPOSITION NATIONALE DE ZURICH.

Sous ce titre, M. Fœtisch, magasin de musique à Lausanne, vient de publier trois jolies danses pour piano, ornées d'une belle vue de l'Exposition. Nous nous associons avec plaisir aux encouragements donnés par nos confrères de la presse à cette production musicale, dont l'auteur, Mme E. Michet, est une ancienne élève de notre Conservatoire, qui a déjà eu maintes fois l'occasion de faire apprécier un talent qui promet beaucoup. — En vente, au prix de fr. 2, chez l'éditeur, dans les autres magasins de musique, ainsi que chez l'auteur, rue de l'Académia 9.